

Localisation : 58
Aire d'étude : Tannay
Commune : Vignol
Titre courant : **Généralités**
Dénomination : généralités

Référence : IA58000577

Canton : Tannay

Cartographie : Lambert2 0698630 ; 2260200/0698630 ; 2265000/0701930 ; 2265000/0701930 ; 2260200/0698630 ; 2260200

Dossier d'inventaire topographique établi en 1993, 2001 par Lauvergeon Bernard

(c) Inventaire général, 1993

HISTORIQUE

Commentaire : Le nom de la commune vient de vignole, diminutif de vigne. La paroisse, qui dépendait à l'origine de l'abbaye du Réconfort, releva plus tard de l'abbaye de Vézelay. La terre de l'Allemande, seigneurie de Chassy-le-Haut, appartenait au 11e siècle à l'ordre des chevaliers teutoniques de Jérusalem. Elle dépendait alors des châellenies de Monceaux-le-Comte et de Neuffontaines. A partir du 16e siècle, Vignol dépend de la paroisse de Teigny. En 1840, la municipalité de Vignol, refusant désormais de participer aux réparations de l'église de Teigny, demande que les deux paroisses soient séparées. La séparation n'interviendra qu'en 1877. C'est à Vignol que naquit en 1724 Jean Ramponneau, le célèbre cabaretier, installé à La Courtille, à l'enseigne du " Tambour royal ", et qui certainement contribua à populariser les vins de Tannay. La population de Vignol fut à son maximum en 1806 avec 480 habitants. A l'exception de deux brèves reprises en 1831 puis en 1846, elle ne cessa de décroître pour tomber ces dernières années au dessous de 100 hab. Elle était au dernier recensement de 1999 de 79 hab.

DESCRIPTION

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

La commune de Vignol est groupée en bordure du vallon du ruisseau de Grande Fontaine, à mi-distance de Nuars et de Flezy-Cuzy. Ses sols, d'une bonne fertilité, sont propices aux herbages. Vignol était autrefois célèbre pour ses nombreux noyers qui produisaient des fruits très estimés. La plupart des arbres périrent au court de l'hiver très rigoureux de 1879. Le nom de la commune n'est pas usurpé car au 19e siècle la vigne était abondamment cultivée autour du village et on sait, qu'avant la crise du phylloxéra, le domaine de Chassy, qui regroupait 420 hectares de terres, posséda jusqu'à 25 hectares de vignes.

Pl. I Localisation des oeuvres étudiées.

Extrait des cartes topographiques de l'IGN au 1/25000e, 2722 O et 2723 O, assemblées.

